

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

39

Février 2016

Après avoir fait le bilan financier de l'année 2015 et défini les restes à réaliser, nous nous projetons dans l'année qui vient de commencer en établissant le budget primitif. Nous ne cessons de dire que nos moyens sont limités et pourtant nous engageons des dépenses conséquentes qui s'imposent à nous, ce qui nous oblige à continuer à réaliser des économies. La réalisation du budget primitif est toujours un moment important pour la Municipalité où nous décidons des investissements que nous pourrons faire en tenant compte de la deuxième année consécutive des baisses de dotations suite au désengagement de l'Etat.

Pour 2016 ont déjà été programmées, en raison des dates de dépôt des demandes de subventions, la rénovation du mur d'enceinte du cimetière, la réalisation du cheminement doux avec l'aménagement du carrefour du cimetière. Mais l'ensemble des projets n'est pas définitivement fixé et fera l'objet de choix prioritaires selon un débat d'orientation budgétaire qui se tiendra fin février.

Dans le cadre de sa compétence « transports », le Pays Voironnais réalisera pendant l'été un quai de bus avec accessibilité à l'entrée du village.



Champe vers 1920

Edito du Maire



Edito (suite) :

Depuis le transfert du point lecture dans le préau de l'école organisé avec la bibliothèque de Chirens, nous enregistrons un regain d'intérêt et de fréquentation, justifiant les propos d'André Malraux "La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert !". Alors bonne conquête à tous et en particulier aux jeunes.

Bonne lecture du « petit massiotin ».

Votre Maire.

Roland Besson

Inscriptions à l'école :

Les inscriptions à l'école de Massieu pour la rentrée de septembre 2016 sont ouvertes. Pour toute nouvelle inscription, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie munis d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant. Un certificat vous sera alors délivré, qui vous permettra de finaliser l'inscription auprès de Mme TRIPIER, directrice de l'école.



ATTENTION : seuls les nouveaux élèves sont concernés, les élèves déjà inscrits sont réinscrits automatiquement.

Rythmes scolaires :

Pour la deuxième année, des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont proposés à nos élèves, le lundi et le jeudi de 15H45 à 17H.



Les enfants de maternelle ont pu profiter de différents thèmes : jeux de découverte, activité marionnettes, jeux d'extérieur, activités ludiques autour de la lecture et des danses africaines.

Au menu des activités pour les élèves de l'école élémentaire figurent : couture/tricot, jeux de société, activités autour de la médiathèque, construction de capteurs de rêves, activité « land Art », pliages et découpages de livres, travail sur l'image, construction d'abris à insectes.

D'autres activités (travail sur les albums, construction de bâtons de pluie, initiation aux arts urbains, jeux dans le parc, activité « sable » ...) seront proposées d'ici la fin de l'année scolaire.

Merci à nos animatrices municipales qui n'ont pas hésité à suivre des stages de formation afin de proposer à nos enfants des activités variées et attrayantes, sans oublier les animatrices intercommunales gérées par la Médiathèque de Chirens.

Le point lecture, sous le préau chaque lundi de 17H à 18H, permet, outre l'accueil de tous les Massieutins, de familiariser les enfants de la garderie avec les albums et d'autres ouvrages.

Diagnostic des réseaux électriques de moyenne tension :



Du 1er au 31 mars 2016, un hélicoptère Hughes 500 immatriculé F-GZGM de couleur noire va inspecter le réseau électrique aérien de 20.000 volts présent sur notre commune. Le programme 2016 en Isère concerne 1448 kilomètres de lignes.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure. Le résultat permet aux équipes d'ERDF de

programmer les interventions pour anticiper des opérations de maintenance et garantir ainsi une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant les pannes latentes. Attention, les vols sont réalisés à très basse altitude.

Plan Local d'Urbanisme :

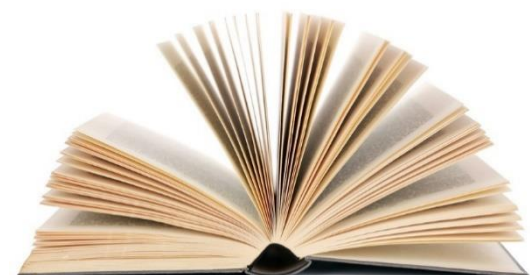
Le Plan Local d'Urbanisme, malheureusement toujours en cours, est sur la bonne voie. En effet, nous avons lancé une dernière étude qui devrait durer deux mois : la mise à jour de la carte des aléas.

Après 5 ans d'études et de rebondissements subis (principalement la mise en liquidation judiciaire de notre premier bureau d'étude qui nous a fait perdre un an), nous avons le plaisir de vous annoncer que le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de MASSIEU sera arrêté au court de l'été. Une réunion de présentation publique de ce document aura lieu après cette étape.

S'ensuivront trois mois de consultation des personnes publiques associées (État, région, département, Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, etc.), un mois d'enquête publique au cours de laquelle l'intégralité du document sera librement consultable en mairie puis un dernier mois pour modifier le projet en fonction des remarques émises au cours de ces quatre mois. Le PLU sera donc approuvé, et dès lors opposable et applicable, en novembre ou décembre de cette année.



Point lecture :



Le lundi 21 mars 2016, la permanence du point lecture est annulée en raison de la mise en place d'un nouveau logiciel et de la formation du personnel à la médiathèque de Chirens.

Nous vous rappelons que chaque lundi de 17H à 18H dans le préau de l'école une bibliothécaire est à la disposition de tous pour vous présenter des livres et vous conseiller.

Commune nouvelle :

La loi du 16 décembre 2010 a instauré un nouveau dispositif de regroupement de communes en remplacement de la loi Marcellin du 16 juillet 1971. Ce nouveau mode de rapprochement des communes « plus simple, plus souple et plus incitatif » - la commune nouvelle - est un nouveau mode de regroupement des communes.

Les pouvoirs publics se préoccupent depuis longtemps de cet éclatement communal qui constitue tout à la fois une richesse par la proximité et le maillage du territoire mais également une déperdition d'efficacité par l'émiettement des moyens : de nombreuses petites communes ne disposent pas en effet des capacités nécessaires à la gestion de la collectivité.

La vaste réforme territoriale initiée par l'Etat a déjà redessiné les régions, dans leur périmètre géographique et dans leurs compétences ; mais elle concerne aussi les communautés de communes et les communes. Ainsi la Région Auvergne Rhône-Alpes est née en décembre 2015, et les communautés de communes devront compter au moins 20.000 habitants au 1er janvier 2017 (la communauté d'agglomération du Pays Voironnais n'est donc pas concernée).



Il n'y a pas d'obligation pour l'instant au niveau des communes, mais de fortes pressions pour une évolution vers ce qu'on appelle une « commune nouvelle » notamment par le biais d'incitations financières.

Une commune nouvelle sera l'unité territoriale de base en lieu et place des communes d'origine, auxquelles elle pourra confier certaines compétences ou donner le statut de communes déléguées.

Lors des vœux 2016, de nombreux maires des communes du Pays Voironnais ont abordé ce thème dans leur discours. Depuis quelques temps, dans de nombreuses communes, les élus ont engagé une réflexion pour examiner ce qui pourrait être, dans un premier temps, mutualisé, voire regroupé entre communes voisines. Nous avons nous-mêmes rencontré à plusieurs reprises les maires de Chirans et des communes de la Valdaine.

Pour engager une étude approfondie, le Pays Voironnais s'est engagé à fournir pour chaque commune des données économiques et sociales, des renseignements sur les déplacements, les transports, les établissements solaires ... etc.

La commune nouvelle ne peut se faire que si elle porte un véritable projet de territoire et suite à une réflexion approfondie. En effet Il serait dangereux de réaliser ce regroupement uniquement pour des raisons financières. Nous sommes convaincus qu'une commune nouvelle peut être une bonne chose, mais sous réserve de respecter certaines conditions : maintien des écoles et des services publics (secrétariat de mairie notamment), mutualisation des équipements et infrastructures pour contenir les dépenses.

La chenille processionnaire du pin :

Sur nos versants exposés au sud, on peut apercevoir sur les pins des manchons gris argenté recouverts d'écaillés. Ce sont des abris de soie construits en automne par les chenilles processionnaires sur les branches de ces arbres. Elles passent l'hiver dans ces abris, sortent la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir avec les aiguilles des pins.

Ce sont les larves d'un papillon de nuit. La femelle recherche un pin ou quelquefois un cèdre pour y pondre entre 70 et 300 œufs. Les petites chenilles éclosent 5 à 6 semaines après la ponte.

A la fin de leur croissance, elles forment un nid volumineux d'hiver définitif, construit côté sud pour profiter des rayons du soleil. Elles en sortent la nuit pour s'alimenter, se déplaçant en « procession » suivant un fil de soie qui leur permet de rentrer au nid.

Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession. Toutes les chenilles se tiennent les unes aux autres et se déplacent en longue file. Une file peut compter quelques centaines de chenilles. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouissent dans le sol.



Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées. Recouvertes de poils, leur pouvoir urticant provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

Lutte écologique

Il y a peu de prédateurs. Les oiseaux en général ne les mangent pas à cause de leurs poils urticants et de leur mauvais goût. Seul le coucou s'attaque aux chenilles, parfois même dans leur nid, et la mésange chasse la première forme larvaire et parfois lorsqu'elles sont en procession.

- Pour enrayer son développement, il faut favoriser la pose de nichoirs à mésanges. Ces gracieux oiseaux insectivores peuvent en une seule journée dévorer une quarantaine de chenilles, prélevées directement dans l'abri de soie. Cette méthode est actuellement à l'étude dans plusieurs sites expérimentaux de l'Inra.
- Le moment de la procession (descente de l'arbre) est le moment idéal pour capturer toutes les chenilles d'un arbre. Au début mars, il suffit d'y installer un piège à chenilles tout simple : une collerette entourant le tronc de l'arbre, percé d'un trou débouchant dans un sac plastique. Ces éco-pièges sont particulièrement recommandés pour les particuliers qui voient leur jardin infesté. Ils évitent les risques sanitaires chez l'homme et chez les animaux.
- Les chercheurs de l'Inra font des essais innovants en plantant une haie de feuillus à la lisière d'une forêt de pins pour protéger cette dernière des attaques de la processionnaire. En effet, ils ont remarqué que certaines essences, en particulier le bouleau, ont la faculté de cacher la vue des pins pour les processionnaires, voire de les éloigner grâce à des odeurs répulsives.

Lutte mécanique

Il est possible de couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids dans le cas d'arbres facilement accessibles, mais il faut se protéger soigneusement contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants). Bien enfermer le nid dans un sac hermétique avant de le brûler.

Le Liparis de Loesel (Liparis loeselii) :

Cette orchidée se présente dans la terre sous forme de pseudobulbe vivant en symbiose avec un champignon dans ses racines. Elle présente deux feuilles vert clair d'aspect luisant à la base de la tige qui se termine par un épi court de petites fleurs vert-jaunâtre.

Le Liparis est protégé au niveau mondial et Européen, inscrit à la Convention de Berne et à la Directive européenne Habitat 92-93 du 21/05/92. En France, cette orchidée est en plus protégée par l'Arrêté du 20 janvier 1982 modifié en 1995. Son nom est inscrit sur la liste rouge des espèces à protéger avec une mention « espèce en voie de disparition ». Le bastion de l'espèce en Europe semble être le territoire français mais elle demeure toujours rare et menacée.

Devant cette situation, un Plan Régional d'Action Liparis a été mis en place avec plusieurs actions.

Depuis 2014, une recherche scientifique internationale est menée sur l'Espace Naturel Sensible et site Natura 2000 du Val d'Ainan. Ce projet est porté par le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris en partenariat avec le Département de l'Isère, le Conservatoire Botanique National Alpin, un laboratoire de l'Université de Gdansk (Pologne) et le Conservatoire Naturel de l'Isère (Avenir).



Il a été procédé à l'automne 2014 au prélèvement d'individus de Liparis dans le marais de Massieu avec l'autorisation du Conservatoire National de Protection de la Nature (CNPN).

Ces bulbes seront réimplantés sur des parcelles maîtrisées de l'ENS côté Chirens où le Liparis a été détruit en 1990 par des labours. Depuis le prélèvement, il y a eu deux bonnes nouvelles : 91 % des plants ont survécu. Ils se sont bien adaptés aux serres du Conservatoire Botanique National Alpin et deux plants ont même fleuri. La parcelle qui hébergeait les Liparis sur Massieu a été rachetée par le Conseil Départemental. L'année 2016 devrait voir la réimplantation du Liparis sur Chirens, le démarrage du site atelier pour que les résultats soient prises en compte dans le plan de gestion de l'ENS des marais du Val d'Ainan et dans le Plan National d'Action Liparis.

Ces travaux de recherche ont été présentés lors de la conférence sur les orchidées des marais qui a eu lieu à Chirens le jeudi 4 février 2016.

Nouveaux équipements :

A la salle des fêtes, une nouvelle chaudière plus performante est venue remplacer l'ancienne et un placard destiné au matériel de nettoyage a été réalisé par un élu et un agent communal.

L'Orangerie s'est vue dotée d'un nouveau chauffe-eau de 500 litres pour remplacer celui qui était là depuis une vingtaine d'année et répondre ainsi au besoin des équipes du rugby.

Un défibrillateur a été mis à la disposition de tous et installé sur la façade Nord du bâtiment de la mairie, à côté de la porte d'accès aux étages.

Météo : Les Quatre-Temps et les Saints de Glace :

Les quatre-temps (inscription QT sur le calendrier des postes) :

Il s'agit de quatre groupes de trois jours (mercredi, vendredi et samedi), fixés au début de chaque saison. Leur origine, très lointaine (les Quatre-Temps furent célébrés par le pape Sirice au IV^{ème} siècle), est mystérieuse. C'est probablement une reprise de célébrations païennes marquant les semailles, les moissons et les vendanges.

*Les quatre temps pour le printemps ou temps de Carême sont les 17, 19 et 20 février 2016.

*Les quatre temps pour la période d'Été ou dit de Pentecôte tombent les 18, 20 et 21 Mai 2016.

*Les quatre temps pour l'Automne seront les 21, 23 et 24 septembre 2016.

*Enfin, les quatre-temps pour l'Hiver seront les 14,16 et 17 décembre 2016.

Les jours des quatre temps du mois de Décembre 2015 qui déterminent le temps des premiers mois 2016 ont été les 16, 18 et 19 décembre, ce sont les jours des quatre temps de la période d'Hiver.



Le 16 décembre 2015, le temps était ensoleillé et doux, si vous croyez à ce vieux dicton « Tels Quatre temps, telles saisons », le mois de Janvier devait être clément. Il l'a été.

Quelques dictons :

Si les Quatre-Temps amènent le mauvais temps, il y en aura pour longtemps.

Qui fait bien son jardin au printemps, le fait pour les Quatre-Temps.

Si les Quatre-Temps de septembre sont pluvieux, l'automne aura de la crotte

jusqu'à l'échine et même plus haut. S'ils sont secs, l'automne pourra mettre ses beaux habits.

Lorsqu'aux Quatre-Temps d'hiver, le vent qui souffle samedi à minuit est du sud, c'est signe d'un hiver doux et pluvieux ; si le vent souffle du nord, c'est signe de neige et de froid.

Les saints de glace :

Les Saints de glace sont au nombre de trois : Saint Mamert (11 mai), Saint Pancrace (12 mai), Saint Servais (13 mai) et non « Saint Gervais » comme on l'entend quelquefois.

Selon la tradition populaire, ils ont la réputation d'apporter le froid et la gelée, signature d'un ultime sursaut de l'hiver : « Les Saints Servais, Pancrace et Mamert font à eux trois un petit hiver ».

Selon les croyances populaires, une fois cette période passée, le gel ne serait plus à craindre.

En 1960, l'Église catholique romaine a décidé de « remplacer » ces fameux trois saints associés aux inquiétudes des jardiniers par d'autres : Estelle, Achille et Rolande.

« Avant Saint-Servais, point d'été ; après Saint-Servais, plus de gelée. »

« Attention, le premier des saints de glace, souvent tu en gardes la trace. ».

Colis aux aînés :

Cette année le CCAS a fait la distribution des colis de nos aînés dès le samedi 19 décembre 2015. 23 colis simple pour les personnes vivant seules, 8 colis double pour les couples et 12 colis distribués dans différents établissements accueillant nos Massieutins.

Nous avons choisi de faire plaisir et régaler les papilles de nos aînés avec des produits locaux tout en personnalisant le contenu. Y ont été ajoutées des cartes de vœux réalisées par les enfants de l'école en collaboration avec les enseignantes. Nos colis ont été confectionnés par la cave du TourBillon.

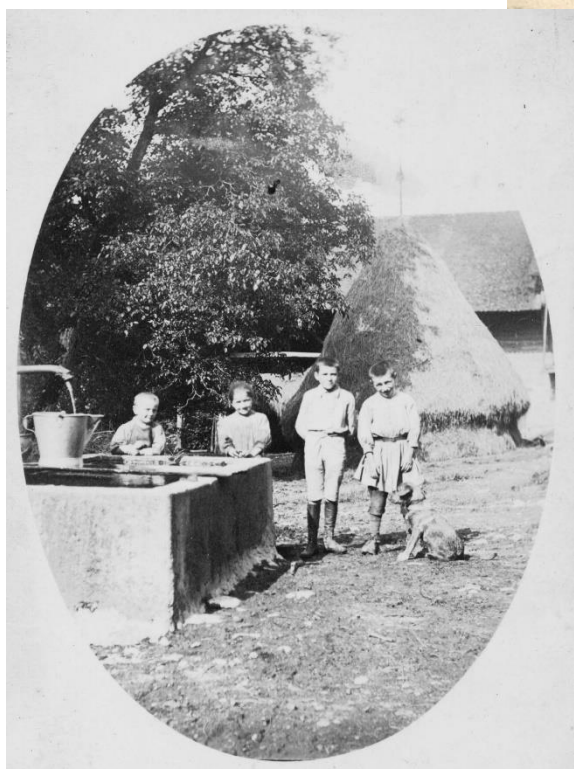


Mr SCALIA a souhaité rejoindre les membres du CCAS pour cette distribution de gourmandises. Nous l'en remercions vivement.

Ce sont toujours de belles rencontres et des échanges chaleureux dans ces moments festifs de fin d'année.

Patrimoine vie quotidienne :

Le Conseil départemental de l'Isère, qui effectue actuellement l'inventaire du patrimoine du territoire du Pays Voironnais, recherche de vieilles cartes postales et des photos sur les travaux à la ferme ou dans les champs, les vieux métiers, les conscrits ... etc. Si vous possédez de tels documents, vous pouvez les déposer en mairie, ils vous seront restitués dès leur exploitation par le personnel chargé de l'inventaire.



Fête des saveurs d'Automne et des savoir-faire 2016 :



Une première réunion de préparation de la 3ème édition de la Fête des saveurs a eu lieu fin Janvier 2016.

Au programme bilan de la Fête 2015, échanges sur les projets de la nouvelle édition.

Quelques Massieutins nous ont déjà rejoints pour partager cette belle initiative. Si vous souhaitez nous apporter votre aide, partager de beaux moments, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie.

Symphonie théâtrale :

Ce spectacle est proposé dans le préau de l'école par le café associatif « Le Baratin » et le CCAS le dimanche 28 février 2016 à 17H00 (Entrée : 5 €).

La compagnie « L'instant T... » présentera avec 4 comédiens 4 histoires d'après 4 nouvelles : la Relève, les Héritiers, le Syndicat des Indécis et Symphonie fiduciaire : un gardien de phare espérant la relève, des héritiers en proie au doute post-mortem, un journaliste aux prises avec un groupe d'indécis et une symphonie unique dans le but de n'être jouée qu'une seule fois.

Un univers frôlant l'absurde, frisant la folie, rasant les limites du raisonnable.

*La Compagnie
L'Instant T...*

Présente

**28 FEVRIER 2016
17h00
PREAU DE L'ÉCOLE
MASSIEU**

Renseignements 06.80.85.27.15
Tarif 5 €

« SYMPHONIE THEATRALE »

D'après
Symphonie fiduciaire
& autres nouvelles
de Nicolas GRACIAS

Lectures Théâtrales

Adaptation et mise en scène
Janine MADEJ - WELLER

SYMPHONIE THEATRALE

D'après Symphonie fiduciaire & autres nouvelles
De Nicolas Gracias

Adaptation et mise en scène :
Janine MADEJ-WELLER

4 histoires, 4 comédiens, 1 seule voix, 4 nouvelles :
la Relève, les Héritiers, le Syndicat des indécis et
Symphonie fiduciaire : un gardien de phare
espérant la relève, des héritiers en proie au doute
post-mortem, un journaliste aux prises avec un
groupe d'indécis et une symphonie unique dans le
but de n'être jouée qu'une seule fois.

**Un univers frôlant l'absurde, frisant la folie, rasant
les limites du raisonnable.**



Avec : Marieke Commère, Brigitte Dumas,
Geneviève Nain, Frédéric Pastor

Week-end « A tout cœur » à l'église de Massieu :

Samedi 19 mars 2016 à 20H30 (Entrée : 8 €)



Le chœur de femmes « COCKTAIL MELODY » de St Geoire en Valdaine accueille le chœur d'hommes « LES GARS DE ROIZE » de Voreppe.

Cocktail Melody présentera des chants traditionnels du monde avec une approche musicale et corporelle pour leur donner tout leur sens.

Les Gars de Roize, ensemble composé de près

de 30 chanteurs, interpréteront des chants profanes et religieux d'un répertoire varié : negro spirituals, chanson française, liturgie orthodoxe, chants régionaux...

En mai 2015, il a participé au 9ème festival européen de chœurs d'hommes organisé en pays de St Marcellin et fêtera son 10ème anniversaire le samedi 9 avril 2016 à Voreppe.



Dimanche 20 mars 2016 à 16H00 (participation libre)

Après Lyon (le 18/03), Annecy (le 19/03), le chœur de chambre imagÔ de Lyon fait escale à Massieu avec son programme « Mozart savant, Mozart galant ». Il sera accompagné par un quatuor d'instrumentistes.



Le chœur de chambre imagÔ et son chef Manuel Simonnet proposent un programme d'œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, un répertoire mettant en exergue la précocité du compositeur.

C'est à seulement 15 ans que Mozart livre les Litanies de Lorette KV109. Il a 21 ans lorsqu'il compose la Messe en Sib Majeur KV275 et 25 ans pour les fameuses Vêpres Solennelles pour un confesseur KV339.

C'est cette jeunesse fougueuse, légère et galante que le chœur de chambre imagÔ a choisi de mettre en valeur dans ce programme. Souvent données par de grands et gros effectifs, ces œuvres sont ici considérées dans leur aspect fin, léger et enlevé. Seulement une

quinzaine de chanteurs et un quatuor d'instrumentistes permettent de souligner une interprétation rappelant la proximité de la musique baroque et du plus grand génie musical de tous les temps.

Cet ensemble musical mixte en résidence à la Basilique de Fourvière à Lyon a participé à plusieurs festivals dont celui de Berlioz en 2009.

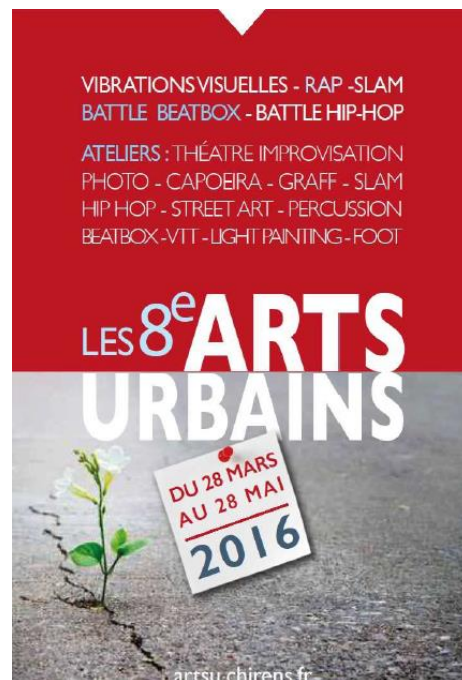
Arts urbains 2016 :

Pour la 8e année, la Bibliothèque Municipale de Chirens (intercommunale avec Massieu, Bilieu et Velanne) organise « Les Arts urbains 2016 ».

Comme chaque année, ils se dérouleront sur toutes les communes de la Valdaine, du Tour du lac de Paladru, de La Murette et de Chirens. Ce festival a pour but de faire découvrir, sur un territoire semi-rural, des formes d'arts plus répandues en zones urbaines.

Aux Arts Urbains 2016, on verra des ateliers de découverte d'arts de la rue avec les enfants des écoles et des collèges en avril et pendant les vacances de pâques, de la danse (HipHop, Break, Capoiëra), du slam, de la percussion, du beatbox, du graff et du lightgraff, du VTT, et des spectacles :

- samedi 2 avril après-midi : Battle de hip-hop organisé en partenariat avec Titou de Rage2danse qui verra s'affronter une quinzaine de crew
- vendredi 8 avril à 20h : Concert avec le trio ASA qui rassemble un pianiste de jazz, un percussionniste et un beatboxeur
- samedi 9 avril à 17h : Battle de beatbox junior : les élèves d'ALEM s'affronteront en battle à la façon des compétiteurs adultes
- mercredi 13 avril à 16h : Spectacle jeune public avec la compagnie Vibrations visuelles (poésie, musique, beatbox)
- vendredi 22 avril à 17h : Multi arts urbains junior : les participants aux ateliers des vacances montent sur scène pour une démonstration des disciplines découvertes pendant les stages.
- samedi 30 avril à 20h : Soirée multi arts urbains : démonstrations d'artistes issus des mondes du hiphop, du beatbox, du rap ou du yamakasi
- mardi 3 mai à 20h : Soirée slam, à la bibliothèque de Moirans, avec Katia Boutchou
- vendredi 6 mai à 20h : Conférence démonstration sur l'histoire du hip-hop, animée par le DJ Goodka
- samedi 14 mai à 20h : Battle de beatbox mixte : Beatness remettra son titre en jeu, en compétition avec les 10 meilleurs beatboxeurs français dont Alexhino (champion de France 2015), Wawad (champion de France 2014), BMG (champion du monde par équipe 2015 avec ALEM) et dans le jury ALEM champion du monde 2015
- samedi 21 mai à 20h : Show de hip-hop : Préstations de team issus de divers mouvements de danse hip hop (break, street dance, ragga dansehall etc.)
- samedi 28 mai à 19h30 : Soirée de clôture : Cette année au programme : du yamakasi, de la slack line, du beat box (ALEM et son binôme BMG, les vainqueurs du battle), de la danse (performance des crews finalistes du battle), du rap, animée par le speaker officiel des compétitions de beatbox BlackAdopo



La programmation est encore en cours, les lieux et les horaires sont à confirmer et certaines dates peuvent évoluer. Dès le mois de mars, retrouvez la programmation sur www.artsu.chirens.fr

MASSIEU Cyclotourisme :

Composition du Conseil d'administration et du bureau au 24 Novembre 2015 :

Bureau :

- Président : Philippe GRIFFON – 72 impasse du Bardonnnet – 38850 Billieu
- Vice-président : Gilbert FUGIER – 473 route du Grand Bois – 38620 Massieu
- Trésorier : Marc DREVON-GAUD – 4 chemin des Noisetiers – 38500 Voiron
- Trésorier-adjoint : Christian DIDIOT – 166 route de la Cascade – 38850 Chirens
- Secrétaire : Monique FUGIER – 473 route du Grand Bois – 38620 Massieu
- Secrétaire-adjoint : Marie-Claire TIRARD – 50 route du Petit Consuoz – 38620 St Geoire

Autres membres du Conseil d'Administration : Jean-Claude JULLIN, Yves DURAND, Alain AUDELY, Pierre DELPHIN, Daniel AUBERT, Serge VILLARD.



Agenda:

Le dimanche 28 février 2016 à 17H00 : Symphonie théâtrale au préau de l'école organisée par le café associatif « le Baratin » et le CCAS (**Entrée : 5€**).

Le vendredi 4 mars 2016 à 17H00 : Assemblée générale de la coordination des retraités de la Valdaine à la salle des fêtes.

de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » - Soirée To talk English. A l'Orangerie. Consommations réservées aux adhérents.

Le mardi 15 mars 2016 à 20H00 à Chirens (salle Maurice Rival) : Conférence « l'enfant et la médiation animale » animée par François Beiger et proposée par l'ADMR/Halte garderie itinérante en collaboration avec le RAM de la Valdaine dans le cadre des actions de soutien à la parentalité.

Le samedi 19 mars 2016 à 20H30 : Concert à l'église avec le chœur de femmes « Cocktail Melody » et le chœur d'hommes « Les Gars de Roize » (**Entrée : 8€**)

Le dimanche 20 mars 2016 à 16H00 : Concert à l'église avec le chœur de chambre imagÔ (**participation libre**).

La nuit du samedi 26 mars au dimanche 27 mars 2016 : passage à l'heure d'été. A 2 heures du matin, il sera 3 heures.

Du 28 mars au 28 mai 2016 : 8èmes Arts Urbains organisés par la bibliothèque municipale de Chirens et les communes de Massieu, Biliou et Velanne. Soirée de clôture le **samedi 28 mai 2016 à 19H30** (lieu à fixer).

Le vendredi 1er avril 2016 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » - Soirée poissons d'avril. A l'Orangerie. Consommations réservées aux adhérents.

Le dimanche 3 avril 2016 : matinée tripes par le club de rugby "Les guenilles" à la salle des fêtes.

Nuit du 4 au 5 avril 2016, passage à la TNT Haute Définition sur tout le territoire (cf. article du bulletin municipal n° 38 de décembre 2015).

Le dimanche 10 avril 2016 : matinée moules/frites par le club de rugby « Massieu XV » à la salle des fêtes.

Le vendredi 6 mai 2016 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » - soirée jeux. Consommations réservées aux adhérents.

Le dimanche 8 mai 2016 à 11H00 : Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale - Rassemblement devant la mairie dès 10H45.

Le samedi 21 mai 2016 de 15H00 à 19H00 : 4ème fête de la petite enfance au parc de la Murgière.

Le samedi 28 mai 2016 à partir de 11H30 : Fête des Voisins/Massieutins – organisée par le café associatif « le Baratin » au parc de la Murgière et ouvert à tous les Massieutins.

Pour info : le « Baratin » est ouvert aux adhérents baratineurs (5 euros la cotisation annuelle pour les plus de 16 ans) - adresse mail : lebaratin38620@gmail.com

INFORMATIONS

Secrétariat de mairie

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 8h-10h

Jeudi 16h-19h

Téléphone :

04 76 07 52 79

Courriel :

mairie.massieu@paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie itinérante de la Valdaine

06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

Numéros utiles

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des impôts de La Tour du Pin

04 74 83 29 29